

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 21/05/2013

Réception par le Prefet : 21/05/2013

Publication : 24/05/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-5-12-1

Séance du vendredi 17 mai 2013

ADHESION AU CLUB DES RESPONSABLES D'INFRASTRUCTURE ET DE PRODUCTION INFORMATIQUE (C.R.I.P.)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve l'adhésion du Département du Haut Rhin au Club des Responsables d'Infrastructure et de Production informatique (C.R.I.P.),
- Accepte de régler la cotisation annuelle fixée par l'Assemblée Générale de l'Association à 1 000 € HT. La dépense sera imputée sur le programme J621, chapitre 011, fonction 0202, nature 6281.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions